



# LES TROPHÉES DE L'EAU RHIN-MEUSE

LES LAURÉATS

2021



*Choisissez votre Grand Prix 2021*

## CONTACT PRESSE

Florence Chaffarod  
Cécilia Ledran  
03.87.34.48.59  
06.72.79.28.67  
cecilia.ledran@eau-rhin-meuse.fr

Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-Lès-Metz cedex  
[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)



Rozérieulles, 9 novembre 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Trophées de l'eau : décernez le Grand Prix 2021

Elles sont 6 en lice. Elles ont été désignées par le jury de l'agence de l'eau Rhin-Meuse comme actions ayant valeur d'exemple, reproductibles et climat'eau compatibles ! C'est maintenant aux internautes de voter...

Le vote se déroule du 8 novembre au 5 décembre 2021 sur le site

[www.lestropheesdeleau.fr](http://www.lestropheesdeleau.fr).

Un seul clic suffit pour accorder son suffrage à l'action qui fait le plus sens au regard des enjeux en matière de préservation des ressources en eau et de la biodiversité sous climat changeant.

A travers cette initiative, l'agence de l'eau Rhin-Meuse, établissement public de l'État, souhaite valoriser toutes celles et ceux qui à une échelle locale, d'un bassin versant, d'un département... impulsent une dynamique et agissent. Les actions primées illustrent le panel d'actions possibles dans la mise en œuvre concrète de la politique de l'eau qui s'affiche résolument comme une politique en actions.

Le vote des internautes pris en compte à hauteur de 50% sera complété par le vote des membres du Comité de bassin, parlement de l'eau local.

En participant à ce vote, les internautes seront invités à suivre la cérémonie en direct sur Internet et à découvrir le Grand Prix 2021, dévoilé le jour-même.

La cérémonie se déroulera mardi 14 décembre de 10h30 à 11h45. Elle sera également en multiplex chez les 6 lauréats.

**Découvrez les 6 lauréats >**

# LES TROPHÉES DE L'EAU RHIN-MEUSE

LES LAURÉATS

2021

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

AGENCE  
DE L'EAU  
RHIN-MEUSE

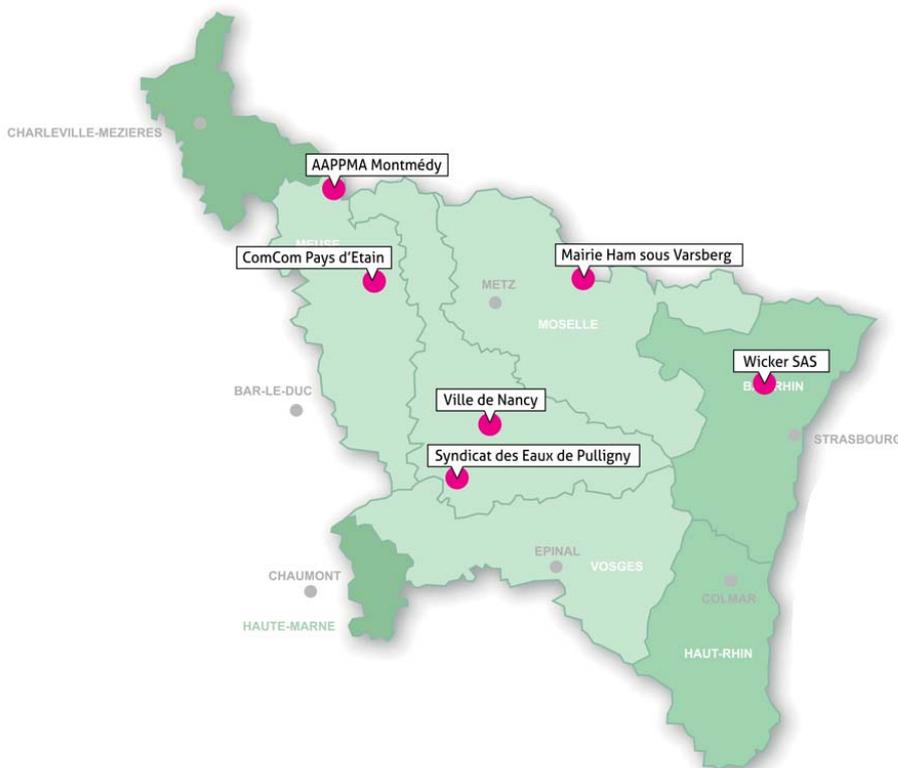
Choisissez votre Grand Prix 2021

## LES 6 LAUREATS DES TROPHEES DE L'EAU 2021

**ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE  
« L'ETOILE DE MONTMEDY » - MONTMEDY (55)**

### ***Pêche et biodiversité au bout de la ligne***

L'Association de Pêche « L'étoile de Montmédy » s'étend sur 100 kilomètres de cours d'eau entre Etain/Verdun, jusqu'à la frontière ardennaise. L'association gère aussi le site de 20 hectares des ballastières de Damvillers. C'est ici que l'association, qui en est devenue propriétaire, a initié des travaux pour le convertir en un milieu écologiquement riche. Elle a ainsi recréé une mosaïque de milieux offrant une diversité d'habitats pour la faune et la flore : cinq mares, une zone humide et une zone de frayère (qui a déjà donné des résultats pour le brochet) aux multiples canaux connectés à la plus grande ballastière. Ces aménagements dessinent aujourd'hui un nouveau paysage ouvert au public.



### **COMMUNE DE HAM-SOUS-VARSBERG (57)**

#### ***Un havre de paix proposé au butor étoilé, martin pêcheur, pie-grièche écorcheur...***

La commune de Ham-sous-Varsberg, 2 800 habitants, a fait l'acquisition d'un terrain d'une vingtaine d'hectares autour de l'étang de l'Escherbruch situé au sein de l'Espace Naturel Sensible du marais de la Heide. Cette démarche a consisté en la réalisation d'un diagnostic écologique du site. Il a révélé la présence de 150 espèces d'oiseaux dont certaines remarquables (butor étoilé, busard des roseaux, tarier pâtre...), 12 espèces de libellules et demoiselles. Une flore typique des zones humides de la région a également été identifiée. Cet inventaire a conduit à l'élaboration d'un plan de gestion avec pour ligne de conduite de permettre tous les usages (ballade, pêche...) tout en conservant le plus naturellement possible le site pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle de réserve de biodiversité et de lieu de passage pour les oiseaux migrateurs.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ETAIN - ETAIN (55)**

#### ***Baignade abandonnée et méandres retrouvés...***

La Communauté de communes du Pays d'Étain (26 communes pour quelque 7 700 habitants) a souhaité restaurer la continuité écologique de l'Orne et en améliorer ses fonctionnalités hydrauliques, biologiques et paysagères, altérées depuis les années 50. En effet, le site historique de baignade d'Étain avait été aménagé en créant un barrage sur l'Orne et en rectifiant le tracé du cours d'eau devenu ligne droite sur près d'1 kilomètre. Pour y remédier, la collectivité a engagé des travaux afin de réhabiliter les lieux et de permettre à l'Orne de retrouver son tracé d'origine. Démolition des équipements de la baignade tombés en désuétude, végétalisation des berges, aménagements paysagers et reméandrage de plus d'1 kilomètre sont les principales étapes du projet. Cette renaturation profite également aux prairies adjacentes, les phénomènes de crues reprenant un fonctionnement plus naturel.

## **SYNDICAT DES EAUX DE PULLIGNY - HAROUE (54)**

### **Un multipartenariat pour l'eau et l'agriculture**

Le syndicat des eaux de Pulligny (47 communes) coordonne la mission « eau » implantée sur le plateau de Vicherey-Beuvezin (1 500 hectares, dont 1 200 hectares de surfaces agricoles dans les aires d'alimentation des captages). La mission regroupe 6 collectivités à cheval sur les départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges. Afin de limiter la pollution des 15 sources (nitrates et pesticides) et garantir durablement une alimentation en eau potable de qualité, le collectif a impulsé un programme d'actions. Il a été travaillé avec les 38 agriculteurs, les acteurs agricoles dans leur ensemble, les communes, les organismes institutionnels... constituant près d'une soixantaine de parties prenantes. Ce programme vise l'évolution des pratiques agricoles pour favoriser les cultures à bas niveau d'impact pour les ressources en eau, tout en garantissant des débouchés économiques.

## **VILLE DE NANCY (54)**

### **Pédag'EAUgie dans les cours d'école**

La ville de Nancy a lancé un projet visant à faire des 44 cours d'écoles publiques des îlots de fraîcheur urbains et des espaces plus végétalisés offrant de l'ombre, tout en favorisant la préservation de la biodiversité et la protection de la ressource en eau.

Cette démarche participative a associé les paysagistes-concepteurs et l'ensemble des utilisateurs de la cour : équipes enseignantes, périscolaires, équipes en charge de l'entretien et les enfants eux-mêmes. Les agents de la Ville ont également bénéficié d'une formation à la gestion alternative des eaux pluviales. Un schéma d'aménagement a été établi pour 5 premières écoles (travaux de désimperméabilisation, végétalisation, collecte des eaux pluviales...). La cour d'école ainsi métamorphosée devient un outil de pédagogie à la transition écologique, à la gestion intégrée des eaux pluviales et aux enjeux de résilience qui y sont liés. Elle permet également à l'ensemble de la population de bénéficier de nouveaux espaces de fraîcheur au sein des quartiers.

## **WICKER SAS - HOCHFELDEN (67)**

### **Concevoir un site propre et en autoconsommation**

Wicker SAS est une entreprise familiale de travaux publics, de démolition et d'aménagements extérieurs d'une quarantaine de salariés. Sur la plateforme de recyclage où sont concassés, broyés les matériaux issus des chantiers de terrassement et autres gravats de démolition, en vue de leur réutilisation, l'entrepreneur a construit un auvent pour stocker engins et matériaux sensibles à l'eau.

Profitant de cette construction, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le bâtiment pour produire de l'électricité. De leurs côtés, les eaux de toiture ont été récupérées, via une cuve de stockage de 42 000 litres située au-dessous de l'aire de lavage nouvellement créée. L'eau est utilisée pour nettoyer les engins roulants et humidifier les sols en période sèche permettant de réduire les nuisances à la fois pour les équipes et les populations environnantes. Les eaux usées issues de l'aire de lavage sont collectées et traitées (*résidus d'hydrocarbures notamment*) avant rejet au milieu naturel. Grâce à cette action, Wicker SAS a réduit d'au moins 70% son besoin en eau qui n'est plus prélevée au réseau d'eau potable (économie estimée à 400 m<sup>3</sup>/an).